

PACA

Axe 1 : PRISE EN CHARGE DU PATIENT

Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD ou USLD : la maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées

Contexte

Dans un contexte propice au déremboursement des médicaments utilisés pour traiter la maladie d'Alzheimer, l'intérêt pour les thérapies non médicamenteuses se renforce. Une enquête menée en 2014 montre que 94% des établissements accueillant des personnes atteintes par cette pathologie déclarent mettre en œuvre ce type de thérapies, sans que les professionnels soient obligatoirement formés.

Objectifs

S'approprier le cadre réglementaire

- Identifier les modes de communication adaptés pour diminuer le risque de survenue de troubles du comportement
- Cerner les besoins pour les satisfaire et repérer les symptômes
- Adapter la relation dans l'aide aux actes de la vie quotidienne pour être perçu comme bien traitant
- Ajuster la relation d'aide aux situations de violence, de refus, aux demandes excessives, aux paroles suicidaires et délirantes
- Proposer des interventions psycho-sociales adaptées au projet de vie personnalisé
- Acquérir des moyens pour transformer les activités quotidiennes en activités récréatives

Renseignements complémentaires

Cette formation est ouverte au personnel médical (financement ANFH)

Pour plus d'informations :

Léa MATRULLO

(l.matrullo@anfh.fr)

04.91.17.71.38

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYXeAK7GwRVrNCY72piq>

Public

Tous professionnels des EHPAD et USLD

Exercice

2024

Code de formation

1.08

Nature

AFN

Organisé par

AFAR / IDEAGE FORMATION

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Modules

- **AFAR**
[Durée : 21 heures](#)
- **IDEAGE FORMATION**
[Durée : 21 heures](#)